



## Bureau de développement des télécommunications (BDT)

Réf.: BDT/PRI/DM/017

Genève, le 1 avril 2011

Contact: Mr. Jean-François LE BIHAN  
HIPSSA, Senior Project Coordinator

Ministres, Régulateurs, Opérateurs,  
Radiodiffuseurs, Organisations Régionales et  
Organisations Intermédiaires du Secteur privé  
et de la société civile

Téléphone: +251 (11) 551 49 77

Téléfax: +251 (11) 551 72 99

Courriel: [Jean-Francois.LeBihan@itu.int](mailto:Jean-Francois.LeBihan@itu.int)

Objet: **Invitation à l'atelier de validation des lois-types pour les télécoms et les TIC de la CEEAC du 11 au 14 avril 2011 à Libreville au Gabon**

Madame, Monsieur,

L'Union internationale des télécommunications (UIT) en collaboration avec le Secrétariat général de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC) a le plaisir d'inviter un représentant de votre organisation à l'Atelier de validation des Lois-types sur les communications électroniques de la CEEAC. Cet atelier se tiendra du 11 au 14 avril 2011 à Libreville au Gabon à l'aimable invitation du Gouvernement de la République Gabonaise.

Cette lettre fait suite à celle du Secrétariat Général de la CEEAC référencée N° 135/CEEAC/SG/11 datée le 11 février 2011 adressée aux ministres des Etats membres de la CEECA en charge des télécommunication et des TIC. Les documents de travail sont accessibles sur les pages dédiées au projet UIT-CE sur le site de l'UIT:

[http://www.itu.int/ITU-D/projects/ITU\\_EC\\_ACP/hipssa/Activities/CA/ca-4-fr.html](http://www.itu.int/ITU-D/projects/ITU_EC_ACP/hipssa/Activities/CA/ca-4-fr.html)

Ces projets de documents ont été élaborés suite aux décisions de la 2<sup>ème</sup> Réunion des ministres de la CEEAC en charge des TIC à N'Djamena le 22 avril 2010 et avec le soutien du projet HIPSSA<sup>1</sup>. A la suite de leur validation par les experts, ces documents seront présentés pour adoption aux ministres de la CEEAC en charges des TIC lors de leur prochaine réunion. Une fois adoptés, ils serviront de référence pour les Etats membres de la CEEAC pour mettre à jour leurs législations nationales. Ces derniers peuvent bénéficier d'une assistance technique dans le cadre du projet HIPSSA pour se conformer aux orientations prises au niveau régional.

---

<sup>1</sup> HIPSSA correspond à l'acronyme en anglais du nom entier du projet soit "Harmonization of ICT Policies in Sub-Sahara Africa". Ce dernier est financé par l'Union européenne et mis en œuvre par l'Union internationale des télécommunications en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, les Communautés économiques régionales et les associations régionales de régulateurs. Pour plus d'information, visitez : [http://www.itu.int/ITU-D/projects/ITU\\_EC\\_ACP/hipssa/index.html](http://www.itu.int/ITU-D/projects/ITU_EC_ACP/hipssa/index.html).

Le projet HIPSSA met à disposition un nombre limité de bourses de voyage en faveur des points focaux nationaux du projet HIPSSA, des experts des Autorités de régulation nationales (un par Etat membre de la CEEAC) et de certaines organisations intermédiaires (secteur privé) et associations de consommateurs.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez prendre directement contact avec le Secrétariat général de la CEEAC (M. Emmanuel KAMDEM NZIKOU. Responsable des Télécommunications et des TIC, [kamdemmanuel@yahoo.fr](mailto:kamdemmanuel@yahoo.fr) ou [ekamdem@ceeac-eccas.org](mailto:ekamdem@ceeac-eccas.org) ; Tél.: +241 07 67 50 01 Fax.:+241 44 47 32) ou l'équipe du projet HIPSSA (M. Jean-François LE BIHAN, Coordonnateur principal du projet HIPSSA, [jean-francois.lebihan@itu.int](mailto:jean-francois.lebihan@itu.int); Tel.: +251 11 551 4855, Fax: +251 11 551 7299).

Toutes les informations pratiques au sujet du lieu et du programme de l'atelier, de l'hébergement et des transports sur place sont disponibles dans les annexes.

L'Atelier de validation des Lois-types sur les communications électroniques de la CEEAC sera suivi le vendredi 15 avril 2011 d'une réunion de restitution de l'étude sur le roaming conduite par l'UIT en collaboration avec la Commission économique pour l'Afrique (CEA) des Nations Unies pour le compte du Secrétariat général de la CEEAC.

Je me réjouis de votre collaboration à ce projet décisif et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

[Original signé]

Brahima Sanou  
Directeur

Copie: S.E. Général Louis SYLVAIN-GOMA, Secrétaire général de la CEEAC  
Mrs. Asenath MPATWA, Acting Director of ITU Regional Office for Africa

Annexes:

- Informations générales (Annexe I)
- Programme de travail de l'atelier de validation (Annexe II)
- Informations pratiques (Annexe III)
- Formulaire réservation d'hôtel (Annexe IV)

## Annex I



### Atelier de validation des lois-types de la CEEAC

11 au 14 avril 2011

Libreville, Gabon

### Informations générales



---

#### Objectifs de l'atelier

Les objectifs de l'atelier sont les suivants;

1. Examiner, discuter, amender et valider les projets de lois-types
  - 0.1. Projet de loi portant sur le cadre juridique et institutionnel du développement des infrastructures, des réseaux et des services de communications électroniques
  - 0.2. Projet de loi portant sur le cadre juridique et institutionnel du développement des infrastructures, des réseaux et des services de communications électroniques
  - 0.3. Projet de loi relatif aux régimes des activités de communication électroniques (autorisations)
  - 0.4. Projet de loi sur le service universel et les mécanismes de son financement
  - 0.5. Projet de loi relatif aux fréquences radioélectriques et aux ressources en numérotation
  - 0.6. Projet de loi relatif à l'interconnexion
2. Permettre aux participants à l'atelier de mieux appréhender les enjeux et options relatives à l'élaboration des lois-types et partager cette compréhension avec leurs collègues dans leur pays d'origine.

#### Participants

L'atelier s'adresse aux organismes gouvernementaux concernés, les régulateurs, la société civile avec les associations de consommateurs et autres organisations intermédiaires, le secteur privé avec les opérateurs, les fournisseurs de services, les grands comptes et les organisations régionales concernées par la législation sur les communications électroniques des Etats membres de la CEEAC et les pays bénéficiaires du projet HIPSSA: l'Angola, le Burundi, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, la République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe et le Tchad.

Les participants à l'atelier comprendront les points focaux nationaux HIPSSA désignés par les ministères en charge des TIC des Etats membres de la CEEAC ainsi que des représentants des organisations régionales suivantes : le Secrétariat général de la CEEAC, la Commission de la CEMAC, le Secrétariat permanent de l'ARTAC et toutes personnes des organismes gouvernementaux chargés de contribuer à la rédaction de la législation nationale relative aux télécommunications et TIC, à la société de l'information et la radiodiffusion. Les autres personnes intéressées peuvent également participer en tant qu'observateurs actifs.

Les participants sont priés d'avoir partagé largement les projets de lois-types préparés par les experts de l'UIT, qui sont disponibles en format électronique sur le site internet de l'UIT avec tous les organismes gouvernementaux concernés et les parties prenantes du secteur privé et de la société civile de leur pays et d'avoir consolidé leur commentaires et propositions d'amendement.

Les documents de travail sont accessibles sur le site internet de l'UIT:

[http://www.itu.int/ITU-D/projects/ITU\\_EC\\_ACP/hipssa/Activities/CA/ca-4-fr.html](http://www.itu.int/ITU-D/projects/ITU_EC_ACP/hipssa/Activities/CA/ca-4-fr.html)

Les participants devront avoir soigneusement étudié ces documents et venir bien préparés pour les délibérations de l'atelier. Des questions écrites, commentaires, propositions d'amendements et autres suggestions sur ces documents sont les bienvenus en amont de l'atelier pour permettre à l'équipe de projet de mieux préparer ses présentations et les réponses aux questions qui seront soulevées lors de l'atelier.

La participation active lors de l'atelier sera essentielle à la qualité débats et des documents finaux et au succès général de l'atelier de validation.

#### Préinscriptions et bourses de voyage

La préinscription en ligne est obligatoire pour tous les participants. Le formulaire de préinscription peut être situé à l'adresse suivante:

[http://www.itu.int/cgi-bin/htsh/edrs/ITU-D/workshop/edrs.registration.form?\\_eventid=4000083](http://www.itu.int/cgi-bin/htsh/edrs/ITU-D/workshop/edrs.registration.form?_eventid=4000083)

La participation n'est possible que sur invitation et inscription préalable. Du fait de l'importance de cet atelier de validation il est demandé à ce que les délégations des États membres détiennent un pouvoir de décision.

La date limite de préinscription en ligne est le vendredi 8 avril 2010

Une bourse de voyage sera mise à disposition par l'UIT pour (i) un représentant du ministère (de préférence au point focal HIPSSA déjà désigné), (ii) un représentant du régulateur et (iii) de la société civile et organisations intermédiaires confondues de chacun des États membres de la CEEAC, le Secrétariat général de la CEEAC, la Commission de la CEMAC et le Secrétariat permanent de l'ARTAC.

Les participants recevant des bourses de l'UIT recevront un billet aller/retour en classe économique par la voie la plus économique et la plus directe pour se rendre à Libreville au Gabon à partir de leur pays d'origine ainsi qu'une indemnité journalière de subsistance (Daily Subsistence Allowance ou DSA) par nuit passée à Libreville au Gabon pour assister à l'atelier. Ce DSA est destiné à couvrir la totalité des frais du participant que ce soit l'hébergement, les repas, le transport local, les communications et les frais accessoires. Les bourses ne seront remises qu'aux personnes ayant participé pendant toute la durée de l'événement.

Pour demander une bourse, veuillez imprimer, remplir et signer le formulaire de demande de bourse ci-joint. Le formulaire de demande de bourses doit être ensuite signé et tamponné par l'autorité compétente de votre administration. Il doit ensuite être faxé ou scanné et envoyé en pièce jointe à l'adresse correspondante du Service des bourses de l'UIT ([bdtfellowships@itu.int](mailto:bdtfellowships@itu.int), Tél.: +41 22 730 5095) avec copie à l'équipe de projet HIPSSA ([hipssa@itu.int](mailto:hipssa@itu.int), Tél.: +251 11 551 49 77).

La date limite de demande de bourses est le mercredi 6 avril 2011

Les demandes reçues après cette date ne seront examinées que s'il est encore possible de faire parvenir les documents à temps. Les candidats qui demandent une bourse de voyage doivent absolument s'être déjà préinscrit en ligne tel qu'indiqué plus haut. Il est important d'obtenir un visa (si nécessaire) pour que le billet d'avion soit émis.

#### **Lieu de l'atelier**

L'atelier se tiendra dans la Salle des fêtes du Palais des Banquets de Cité de la Démocratie, B.P 1232 Libreville, Gabon, Tél: +241 77 46 78 / 77 46 79, Fax: +241 71 46 68, Email: [contact@asmg-gabon.com](mailto:contact@asmg-gabon.com)

Les participants peuvent séjourner dans l'établissement de leur choix. Toutefois, afin de faciliter l'accès des participants à l'atelier, une liste d'hôtels recommandés pour l'hébergement dans les informations pratiques est disponible en annexe IV. Les participants qui souhaitent séjourner dans cet hôtel doivent faire leur réservation directement.

### **Documents**

Un programme de travail provisoire figure à l'annexe II. Dans l'esprit d'efficacité et d'économie, l'événement s'appuiera sur la transmission électronique des documents de travail. Les documents de travail de l'atelier et les autres informations pertinentes – y compris les informations pratiques et administratives pour les participants à l'atelier – sont disponibles sur le site et seront envoyés à tous les participants lors de leurs préinscriptions en ligne.

## Annex II



### Atelier de validation des lois-types de la CEEAC

11 au 14 avril 2011

Libreville, Gabon

### Programme de travail provisoire



<b>Premier jour (Lundi 11 avril)</b>	
10:00-14:30	Enregistrement des participants
15.00-15.30	<i>Coffee Break</i>
11:30-12:30	<b>Ouverture de l'Atelier</b> Allocution du Secrétaire général de la CEEAC Discours d'ouverture de M. le Ministre
15.30-16.00	Mise en place du bureau, adoption de l'ordre du jour et du programme de travail
16.00-17.00	<i>Cocktail</i>
<b>Deuxième jour (Mardi 12 avril 2011)</b>	
09:00-11:00	<b>Cadre institutionnel et juridique</b> Rappel du cadre de référence (objectifs politiques et principes) Examen du projet (observations générales, examen article par article)
11:00-11:15	<i>Pause café</i>
11:15-13:00	Examen du projet article par article (suite et fin)
13 :00-14 :30	<i>Déjeuner</i>
14 :30-16 :15	<b>Autorisation</b> Rappel du cadre de référence (Objectifs politiques et principes) Examen du projet (observations générales, examen article par article)
16:15-16:30	<i>Coffee Break</i>
16:30-18:00	Examen du projet article par article (suite et fin)

<b>Troisième jour (Mercredi 13 avril 2011)</b>	
09:00-11:00	<b>Interconnexion</b> Rappel du cadre de référence (Objectifs politiques et principes) Examen du projet (observations générales, examen article par article)
11:00-11:15	<i>Pause</i>
11:15-13:00	Examen du projet article par article (suite et fin)
13:00-14:30	<i>Déjeuner</i>
14:30-16:15	<b>Ressources rares</b> Rappel du cadre de référence (Objectifs politiques et principes) Examen du projet (observations générales, examen article par article)
16.15-16.30	<i>Pause</i>
16.30-18.00	Examen du projet article par article (suite et fin)
<b>Quatrième jour (Jeudi 14 avril 2011)</b>	
09:00-11:00	<b>Service Universel</b> Rappel du cadre de référence (Objectifs politiques et principes) Examen du projet (observations générales, examen article par article)
11:00-11:15	<i>Pause café</i>
11:15-13:00	Programme de travail pour 2011
13:00-14:30	<i>Déjeuner</i>
14:30-17:00	Rédaction du rapport final
17:00-18:00	<i>Pause</i>
16.30-18.00	Adoption du rapport final et clôture des travaux
<b>Cinquième jour (Vendredi 15 avril 2011)</b>	
09:00-11:00	Restitution de l'Étude sur le roaming en Afrique centrale Débats et recommandations

## Annex III



### Atelier de validation des lois-types de la CEEAC

11 au 14 avril 2011

Libreville, Gabon

### Informations pratiques



#### FORMALITES DE VISA D'ENTRÉE

L'objectif visé est de d'organiser et faciliter l'accueil des participants. L'entrée sur le territoire du GABON est soumise à la présentation d'un passeport en cours de validité, d'une lettre d'invitation (lorsqu'un visa d'entrée est requis) et d'un certificat de vaccination international. Il est conseillé aux délégués de s'adresser à l'Ambassade du Gabon dans leur pays de résidence pour savoir s'ils ont besoin d'un visa d'entrée.

Toutefois pour les participants qui n'ont pas cette possibilité, le visa pourrait être octroyé à leur arrivée à Libreville. Vous devez dans ce cas informer les coordinateurs de l'atelier pour que les dispositions soient prises.

#### DETAILS DES DATES D'ARRIVEE ET TRANSPORT

Pour une bonne organisation des transport vers les hôtels et le lieu de la réunion, les délégués sont priés d'envoyer les information détaillés de leurs vols aux coordinateurs au moins une semaine avnt le début de l'atelier. Il sera organsié le transfert des participants de l'aéroport à l'hôtel ainsi que de l'Hôtel à l'aéroport.

#### RESERVATION D'HOTEL

Il est recommandé aux participants de procéder par eux-mêmes à leur réservation d'hôtel, par fax ou par email, et d'envoyer une copie de la cette réservation aux coordinateurs de l'atelier. Le fiche de réservation d'hôtel et la liste des hôtels retenus sont jointes plus bas. Les formulaires de réservation doivent indiquer le jour et l'heure d'arrivée et de départ et doivent être adressés à l'hôtel choisi dans le meillleurs délais.

#### MONNAIE

Le Gabon est membre de la zone FCFA (1Euro = 656 XOF BEAC). Les banques sont ouvertes tous les jours ouvrables de 9h à 15 heures, du lundi au vendredi. Toutes les cartes de crédit sont acceptées.

#### COURANT

La tension électrique est de 220 Volts sur le réseau de distribution d'Energie du Gabon.

#### CLIMAT

Le temps est agréable.

#### EAU

L'eau courante est sans danger, toutefois, il est recommandé d'utiliser les bouteilles d'eau minérale.

## Annex IV



## Atelier de validation des lois-types de la CEEAC

11 au 14 avril 2011

Libreville, Gabon

### Formulaire de réservation d'hôtel



(À retourner dans les meilleurs délais et à remplir en LETTRES MAJUSCULES)

1. Mr. / Mrs. _____ <p style="text-align: center;">(Nom famille) <span style="float: right;">(Prénom)</span></p>		
2. Pays : _____		
3. Adresse : _____ _____ _____		
4. Tel.:	Fax:	E-mail :
_____	_____	_____
5. Nom de l'hôtel _____		
Réservation d'un chambre simple	<input type="checkbox"/>	
Réservation d'un chambre double	<input type="checkbox"/>	
Réservation du : _____ au : _____		
Nombre de nuits : _____		
6. Date d'arrivée :		
Jour : _____	heure : _____	No. Vol. : _____
7. Date de départ :		
Jour : _____	Heure : _____	No Vol. : _____
Date : _____	Signature :	